Si vous voyez la queue, les nageoires ou le souffle d'un mammifère marin, restez à bonne distance

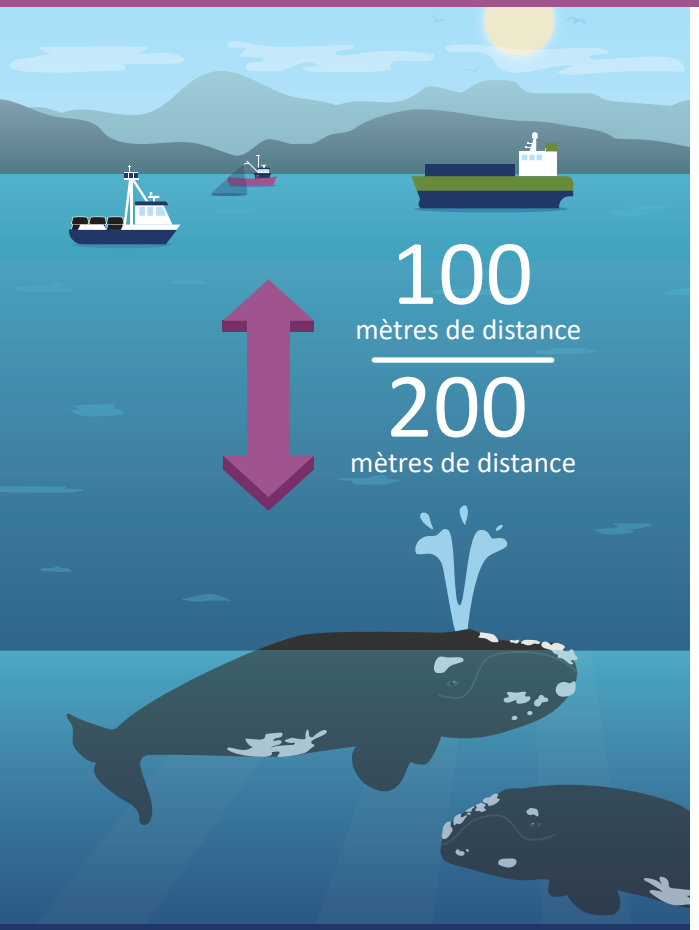

Restez à au moins 100 mètres de la plupart des baleines, des marsouins et des dauphins et à 200 mètres s'ils sont en position de repos ou avec leur veau.

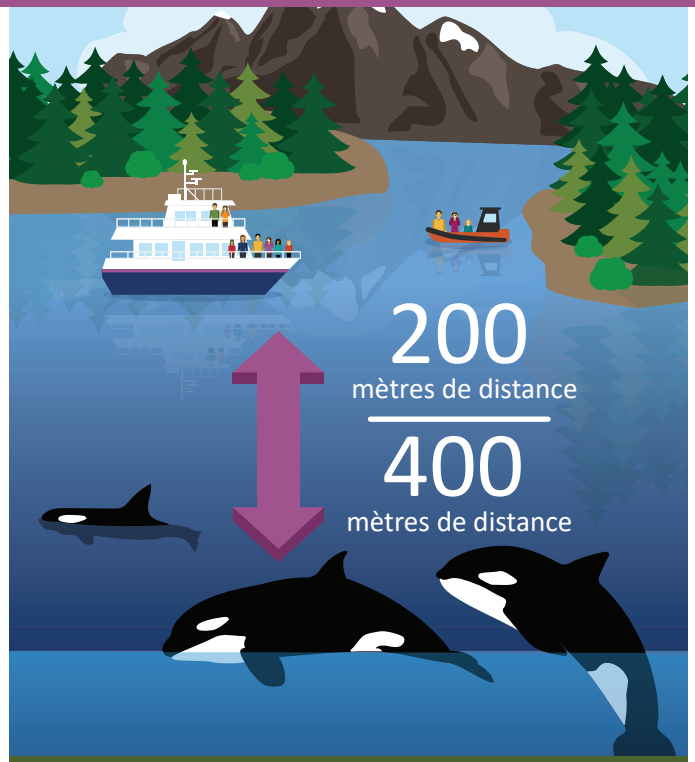

Restez à 200 mètres des épaulards de la C,-B, et de l'océan Pacifique et à 400 mètres de tous les épaulards situés dans les eaux côtières du sud de la Colombie-Britannique entre la rivière Campbell et juste au nord d'Ucluelet* (1 juin – 31 mai)
*En vertu de la Loi sur la marine marchande du Canada. Quelques exceptions peuvent s'appliquer.

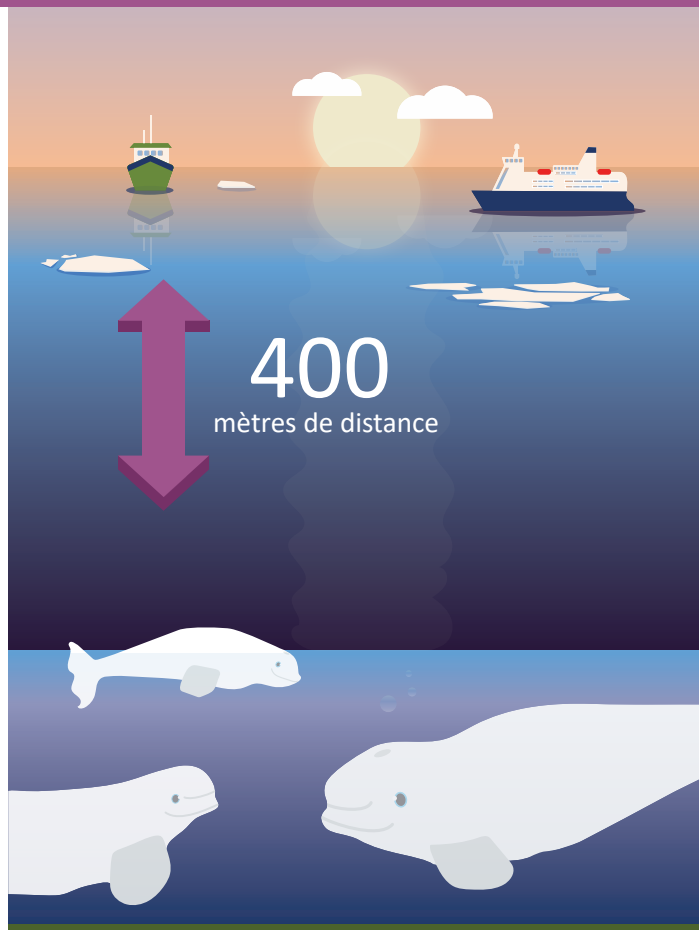

Bélugas dans l'estuaire du Saint-Laurent

Certaines baleines, comme l'épaulard, en Colombie-Britannique, et le béluga de l'estuaire du Saint-Laurent, au Québec, ont besoin d'une plus grande distance en raison des menaces auxquelles elles sont déjà confrontées. Des distances d'approche adaptées à des circonstances particulières sont établies.
https://dfo-mpo.gc.ca/campaign-campagne/protectingwhales-protegerbaleines/index-fra.html

Pêches et Océans Canada
Fisheries and Oceans Canada
Canada